

INSTRUCTEURS EN SURETE DE L'AVIATION

- ▶ **LANGUE DU COURS** : Français.
- ▶ **DUREE**: 07 Jours.

- ▶ **ACTIVITE**
 - Support du Cours ;
 - Exposés et Discussions de groupe ;
 - Le cours est dispensé par un Instructeur expert dans la matière ;
 - La performance des participants sera basée sur une évaluation.

- ▶ **POPULATION CIBLE**

Personnels auxquels sont ou seront assignées des fonctions de formation liées à la sûreté de l'aviation.

- ▶ **OBJECTIF DU COURS**

A la fin du stage, les stagiaires seront capables de :

 - Dispenser une formation AVSEC en appliquant les principes généraux d'apprentissage et d'enseignement ;
 - Présenter efficacement des cours de formation validés et axés sur les matériaux didactiques ;
 - Identifier, sélectionner et préparer les aides pédagogiques appropriées ;
 - Concevoir ou modifier les objectifs de la formation et les examens selon les besoins pour les Adapter aux exigences nationales ; et
 - Identifier et utiliser les méthodes d'enseignement approprié.

- ▶ **CRITERE D'ACCEPTATION**
 - Personnel ayant une expérience professionnelle en matière de sûreté de l'aviation (il est souhaitable que les stagiaires aient déjà assisté à un cours de base spécialisé en sûreté de l'aviation, tel que le MPN BASE ou un cours de niveau équivalent) ;
 - Personnel ayant le niveau scolaire du secondaire ou un niveau équivalent ;
 - Personnel ayant la maîtrise écrite et orale de la langue d'enseignement ;
 - Personnel ayant fait preuve d'une aptitude pour les fonctions de formation.